



Marie-Hélène Barbier
 1 Avenue A. Dutrievoz
 69100 Villeurbanne
 ressourcesmontessori@gmail.com
 06 72 98 62 59

Fiche d'inscription stagiaire
 Formation "Montessori 6-12 ans-base"
 Formation mixte avec journées de manipulation autonomes à l'école de Castres,
 visio-conférences et 4 journées présentielles
 septembre 2021-juillet 2022
 École Montessori La Roseraie Le Souc 81100 Castres

Nom:

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Téléphone:.....

adresse mail:.....

Merci de bien vouloir retourner cette fiche d'inscription par mail.

Si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par votre OPCO,cochez ici :

Si votre formation est prise en charge par votre employeur ou votre OPCO, merci d'indiquer les noms et adresses de votre employeur :

Nom:

Adresse:.....

.....

À réception je vous enverrai une convention de formation ainsi qu'un devis.
 La convention de formation et le devis devront m'être retournés signés par mail. L'acompte de 200 € devra être versé de préférence par virement. Si vous payez par chèque, il devra être envoyé par courrier à l'adresse figurant sous le logo et être libellé à l'ordre d'**A2 et plus entreprendre** .

Après versement de l'acompte de 200€ vous pouvez également choisir entre l'une des options suivantes. (Merci de cocher l'option choisie)

Si 2 ou 3 inscriptions	A partir de 4 inscriptions
<input type="checkbox"/> Septembre 2021 : 760€ + 840€ en 2 versements	<input type="checkbox"/> Septembre 2021 : 660€ + 740€ en 2 versements
<input type="checkbox"/> octobre 2021: 380€ décembre 2021 : 380€ mars 2022 : 420€ juin 2022 : 420€	<input type="checkbox"/> octobre 2021: 330€ décembre 2021 : 330€ mars 2022 : 370€ juin 2022 : 370€
<input type="checkbox"/> Septembre-décembre 2021 :4 versements mensuels de 190€ janvier-juin 2022 : 6 versements mensuels de 140€	<input type="checkbox"/> Septembre-décembre 2021 :4 versements mensuels de 165€ janvier-mai 2022 : 5 versements mensuels de 123€ juin 2022 : 125€
<input type="checkbox"/> Règlement direct par l'OPCO (merci de préciser).....	

Seul l'envoi de toutes les pièces dans un délai de 30 jours (convention, devis et acompte) permet de valider définitivement votre inscription et d'accéder à la plate-forme pour démarrer la partie théorique de la formation.